



Salarie pas paye chèque en bois

Par **wright**, le **17/10/2011** à **18:17**

Bonjour,
mon patron me doit 1 mois et 1/2 de salaire il m' a fait deux chèques pour un total de 3500 euros qui sont impayés
il doit me licencier car il devrait 80 000 euros à l'urssaf ????,
question comment et contre qui puis je me retourner ces chèques étant au nom d'une société ,société par action simplifié
de plus ma banque refuse de me rendre ces chèques impayés sous prétexte qu'ils émanent d'une société est ce normal ?
Pourriez VOUS m'aider
merci

Par **pat76**, le **22/10/2011** à **15:59**

Bonjour

Vous demandez à votre banque de vous faire une photocopie des chèques et une attestation par laquelle elle indique que les chèques sont revenus impayés.

Ensuite, vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur en lui indiquant que vos salaires ne vous ont pas été payés car les chèques qu'il vous avait remis sont revenus impayés.

Vous lui précisez que faute d'avoir été payé dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre, vous l'assignerez en référé devant le Conseil des Prud'hommes et estimerez qu'il y

a rupture de votre contrat de travail aux torts de l'employeur.

Vous garderez une copie de votre lettre et en enverrez une copie à l'inspection du travail avec un courrier expliquant la situation.

Quelle est le nom de la société, c'est celle de votre employeur qui est responsable de cette société?

Vous avez un numéro de siret sur vos bulletin de salaire, si vous pouvez le communiquer, je pourrai faire des recherche et savoir si cela correspond au nom de la société qui a fait les chèques.

Le nom de la société sur les chèques est le même nom de la société indiqué sur vos bulletins de salaire et votre contat de travail?

Par **wright**, le **22/10/2011 à 16:31**

merci de votre réponse

l'inspection du travail a a été saisi et l'inspecteur s'est aperçu qu(aucun salarié n'avait passé la visite médicale d'embauche ,

et que les contrats de travail n'étaient pas correctement remplis.

je suis allé voir un avocat et vous tiendrait au courant de la suite donnée

je vais tacher de récupérer le n° siret de cette boîte

puis vous l'envoyer sur messagerie privée?

cordialement

Par **pat76**, le **22/10/2011 à 17:49**

Rebonjour

p.polfliet@laposte.net